

Cinquantième assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs, tenue le JEUDI 12 MARS 2020 (13 h 30).

Présences

M. Hugues Grimard, président	MRC des Sources
M. Alain St-Pierre	MRC d'Arthabaska
M. Réal Fortin	MRC d'Arthabaska
M. Mario Nolin	MRC d'Arthabaska
M. Fernand Bourget	MRC des Sources
M. Jean-Philippe Bachand	MRC des Sources

Également présents

Mme Pascale Desilets	MRC d'Arthabaska
Mme Anouk Wilsey	Directrice générale municipalité de de Saint-Rémi-de-Tingwick
M. Alain Jacques	Association des résidents Trois-Lacs
M. André Beaudry	Association des résidents Trois-Lacs
M. Michel Gouin	Association des résidents Trois-Lacs
Mme Valérie Gagné	
Mme Chantale Ramsey	Directrice générale Municipalité de Tingwick
Mme Céline P. Langlois	Représentante Tingwick
M. Alain Groleau	Représentant St-Rémi-de-Tingwick
M. Frédéric Marcotte	Directeur général et secrétaire-trésorier, MRC des Sources
M. Philippe LeBel	Directeur de l'aménagement, MRC des Sources
Mme Louise Beaudoin	Adjointe à la direction MRC des Sources
Mme Josée Bernard	Chargée de projet RIRPTL
Mme Émilie Lapointe	Chargée de projet en développement agroalimentaire et forestier

Invité

M. Stéphane Campeau	Université de Trois-Rivières
---------------------	------------------------------

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources et président de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Six (6) représentants des deux (2) municipalités régionales de comté membres de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs sont présents. Il y a donc quorum. L'assemblée est ouverte à 13 h 30.

2020-03-0598

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE l'ordre du jour soit et est accepté en ajoutant les points suivants et en laissant le varia ouvert.

Adoptée.

2020-03-0599

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2019

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal du 15 octobre 2019, tous d'un commun accord exemptent le président de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyé par M. Mario Nolin

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 15 octobre 2019 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE ENVIRONNAMENTALE POST-DRAGAGE

2020-03-0600

RAPPORT SUR LE SUIVI DES HERBIERS AQUATIQUES, DES SÉDIMENTS ET DES POISSONS EN 2019

Mme Josée Bernard fait un résumé des rapports. Les constats du suivi des herbiers aquatiques dans la zone draguée à Saint-Rémi-de-Tingwick sont les suivants :

- observation du myriophylle à épis alors qu'il était absent en 2015 et 2017;
- la faible densité des herbiers s'est maintenue au fil des trois années de suivi.

Les constats du suivi de l'épaisseur des sédiments dans les zones draguées à Saint-Rémi-de-Tingwick, à la plage publique et à la pointe Nord-Ouest sont les suivants :

- les résultats varient de *traces* à 11 cm d'épaisseur ;
- ces résultats sont similaires aux autres années de suivi.

Les constats du suivi des poissons dans la zone draguée à Saint-Rémi-de-Tingwick sont les suivants :

- le nombre d'espèces de poissons est supérieur en 2019 par rapport aux autres années de suivi ;
- le crapet-soleil demeure l'espèce dominante dans les récoltes des trois années de suivi.

Ces documents seront déposés au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et tous les rapports de suivi de ce dossier feront partie du rapport final des activités de dragage qui doit être déposé au MELCC en 2020.

CONSIDÉRANT que la Régie a répondu adéquatement aux consignes ministérielles dans le projet de dragage en procédant au suivi environnemental des herbiers aquatiques, des sédiments et des poissons ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Mario Nolin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs accepte les trois derniers rapports de suivi environnemental 2019 déposés par la firme Bios Consultants.

Adoptée.

CARACTERISATION DU BASSIN VERSANT

2020-03-0601

RAPPORT 2019 SUR LA CARACTÉRISATION DU BASSIN VERSANT DU TROIS-LACS - PRÉSENTATION PAR M. STÉPHANE CAMPEAU

CONSIDÉRANT que la RIRPTL a octroyé un mandat à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 2019 pour la supervision et l'interprétation des analyses granulométriques ainsi que pour le calcul de l'indice diatomée (IDEC) ;

CONSIDÉRANT qu'un rapport avec recommandations a été produit par l'UQTR;

CONSIDÉRANT qu'une présentation de M. Stéphane Campeau est faite aux membres du conseil d'administration en date du 12 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin, appuyé par M. Fernand Bourget

QUE le rapport 2019 de l'UQTR sur la caractérisation du bassin versant des Trois-Lacs soit adopté.

Adopté.

2020-03-0602**ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES ET LA RIRPTL POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT la poursuite des travaux pour l'année 2020, à savoir l'Indice diatomée (IDEC) et les analyses granulométriques aux différentes stations d'échantillonnage d'eau;

CONSIDÉRANT qu'un rapport de compilation des trois années avec recommandations sera produit par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE l'entente de partenariat entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs pour l'année 2020 soit adoptée au montant de 8 900 \$;

QUE M. Philippe LeBel, directeur de l'aménagement et secrétaire-trésorier adjoint, soit et est autorisé à signer l'entente de partenariat.

Adoptée.

2020-03-0603**SOUMISSION POUR L'ANALYSE DE PHOSPHORE ET AZOTE AUX STATIONS DE SUIVI DE QUALITÉ DE L'EAU – OPTION 1**

Mme Josée Bernard explique que le phosphore et l'azote sont des éléments nutritifs présents naturellement dans l'environnement. Ils nourrissent les plantes (terrestres et aquatiques) et les algues (dont les cyanobactéries). Les activités humaines apportent un supplément dans le milieu naturel par l'utilisation d'engrais et de pesticides, la mise à nu des sols, les installations septiques déficientes, l'agriculture non durable, l'érosion, etc. Depuis 2018, des blooms d'algues de cyanobactéries apparaissent dans le lac. Il apparaît important dans faire un suivi de ces deux paramètres dans le bassin versant afin d'aider à cibler les tronçons de rivières plus problématiques.

CONSIDÉRANT l'impact de ces éléments nutritifs sur l'apparition de blooms d'algues dans le lac Trois-Lacs ;

CONSIDÉRANT que ces analyses vont aider à cibler les tronçons du bassin versant où on retrouve les plus grands apports en phosphore ;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de H₂Lab;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Mario Nolin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs accepte la soumission pour l'analyse de phosphore et d'azote de l'entreprise H₂Lab au coût de 5 550 \$ (avec taxes).

Adoptée.

DÉMARCHES AVEC LA MRC D'ARTHABASKA CONCERNANT LES CARACTÉRISATIONS DE COURS D'EAU

Mme Josée Bernard explique qu'à la suite des caractérisations des cours d'eau À la Truite, Monfette, Deuxième Ruisseau et Boutin, la RIRPTL et la MRC d'Arthabaska regardent la possibilité de faire des rencontres avec les propriétaires afin de leur présenter un cahier des actions à poser sur leurs terres et de leur donner les outils nécessaires pour la réalisation des actions (programmes de subvention, un lien avec un agronome, etc.). Ce document pourra être différent de celui de la MRC des Sources (cahier du propriétaire).

SUIVI DES PROJETS SUR LES BANDES RIVERAINES ÉLARGIES ET LES CULTURES DE COUVERTURE – PRÉSENTATION DE MME ÉMILIE LAPOINTE

Mme Émilie Lapointe, chargée de projet en développement agroalimentaire et forestier à la MRC des Sources, explique que le premier projet sur les cultures de couverture a pour objectif d'encourager l'implantation de cultures de couverture chez les producteurs agricoles de la MRC des Sources afin d'aider à réduire l'apport de sédiments dans les cours d'eau (10 entreprises/an ou 100 hectares/an). La saison 2019 a permis d'atteindre l'objectif de 104 hectares et 5 producteurs. Elle exprime également les problèmes rencontrés (Rotation de personnel au Club agro, saison tardive, herbicides résiduels, agriculteurs voulant travailler avec leur propre agronome). Dans ce projet, l'objectif de la saison 2020 est de 10 nouveaux producteurs qui planteront 10 hectares de cultures de couverture, un guide des semoirs disponibles en location et une invitation à une activité printanière organisée par le Club agroenvironnemental de l'Estrie à l'événement Caravane Santé des sols Estrie sera proposé aux adhérents du programme et autres intéressés.

Mme Lapointe poursuit et explique que le second projet sur les bandes riveraines élargies a pour objectif d'accompagner les producteurs agricoles intéressés à l'identification d'une bande riveraine élargie (minimum de 5 mètres de largeur) sur leur propriété.

Pour la saison 2019, malgré tous les efforts de promotion du projet et en raison de diverses problématiques rencontrées (rotation de personnel au club agro, présence de plantes envahissantes en bande riveraine) aucun propriétaire riverain contacté par nos partenaires n'a adhéré au projet. Au terme des quatre années du projet, l'objectif est d'inscrire 25 entreprises dans la MRC des Sources ou 1 km au total par sous-bassin.

M. Réal Fortin demande s'il est possible que ces projets-pilotes s'appliquent aussi à la MRC d'Arthabaska. Mme Pascale Desilets mentionne que la MRC d'Arthabaska est intéressée. Une caravane des sols pourrait être également organisée dans la MRC d'Arthabaska. Mme Lapointe informera les administrateurs quand aura lieu les prochains événements en Estrie et mettra en contact aux gestionnaires de la MRC d'Athabaska les partenaires investigateurs des événements en agroenvironnement du territoire.

2020-03-0604

DEMANDE DE SUBVENTION VIA LE PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA

Une demande de subvention a été déposée pour l'embauche d'un(e) jeune pour une durée de 16 semaines via la TACAF. Le mandat est de participer aux caractérisations des cours d'eau, aux cahiers des propriétaires, à la gestion des EEE au lac et au suivi de la qualité de l'eau. La subvention défraierait la totalité du salaire minimum (13,10 \$/h à partir du 1^{er} mai 2020) et la Régie défraierait la différence du salaire pour atteindre 16,50 \$/h.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Alain St-Pierre

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs ratifie le dépôt de la demande de subvention d'Emploi Été Canada.

Adoptée.

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC TROIS-LACS

2020-03-0605

SOUSSION POUR L'ANALYSE DE CALCIUM DANS LE TROIS-LACS POUR CONNAÎTRE LE RISQUE D'IMPLANTATION DE LA MOULE ZÉBRÉE

Mme Josée Bernard explique que présentement, dans les lacs et rivières de la région, il y a plusieurs grands lacs et rivières qui sont suivis par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) pour les espèces exotiques envahissantes. Il est connu et documenté de leur part les problématiques suivantes :

- Lac Stukely – Vivipare chinoise ;
- Lacs Memphrémagog et Magog – moule zébrée ;
- Lac Brome - Écrevisse à taches rouges ;
- Rivière Saint-François – Cladocère épineux ;
- Rivière Richelieu – Puce d'eau en hameçon et Cladocère épineux.

Les lacs suivis par le ministère et non touchés pour l'instant par une espèce exotique envahissante sont les lacs Brompton, Mégantic, Aylmer et Massawippi.

Il importe de faire une analyse du risque d'implantation de la moule zébrée dans le Trois-Lacs en raison du fait qu'elle est présente aux lacs Memphrémagog et Magog. Ces deux lacs n'étaient pas identifiés comme étant à risque, contrairement au lac Massawippi.

En fait, la moule zébrée est une espèce exotique envahissante qui apprécie les zones denses de plantes aquatiques. Le principal facteur qui limite sa croissance est la concentration en calcium dans l'eau. Les moules adultes se fixent à la coque des bateaux, moteurs, remorques, prises d'eau, etc. Les larves (invisibles à l'œil nu) se retrouvent dans l'eau des viviers, de la cale, des seaux à poissons, appâts, etc.

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable de vérifier les possibilités d'implantation de la moule zébrée dans le lac Trois-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyé par M. Mario Nolin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs ratifie l'acceptation de la soumission pour l'analyse de calcium de Biovet au coût de 675 \$ (avant taxes).

Adoptée.

2020-03-0606

INSCRIPTION AU RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS

Mme Josée Bernard présente les résultats des années 2018 et 2019 et précise que le lac est dans la catégorie eutrophe. Elle explique également qu'il importe de faire un suivi à long terme du lac pour voir son évolution à la suite des diverses interventions réalisées dans le bassin versant.

CONSIDÉRANT qu'il est important de faire le suivi à long terme de la qualité de l'eau du lac Trois-Lacs pour connaître son évolution ;

CONSIDÉRANT que ce suivi permettra de voir les bienfaits des interventions effectuées dans le bassin versant ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs s'inscrive au Programme de réseau de surveillance volontaire des lacs pour l'année 2020, au coût maximal de 1 500 \$ (sans taxes).

Adoptée.

CONTRÔLE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

2020-03-0607

RAPPORT DE SUIVI 2019 SUR LA POSE DE TOILES DE JUTE AU LAC TROIS-LACS

Mme Josée Bernard explique que ce rapport de suivi est le premier de quatre que le MFFP et le MELCC oblige lors de l'installation de toiles de jute dans un plan d'eau. Ce rapport comprend :

- période des travaux;
- localisation;
- dimension des toiles de jute et type d'ancrage;
- mode d'installation;
- présence de repousse à la fin de la saison;

- démarche à venir;
- rapport de caractérisation des herbiers aquatiques (en annexe).

CONSIDÉRANT que la Régie a répondu adéquatement à la consigne ministérielle pour la pose de toiles de jute en procédant à un premier suivi environnemental ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean-Philippe Bachand, appuyé par M. Mario Nolin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs accepte le rapport de suivi environnemental 2019.

Adopté.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE - GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

SUIVI DU PROJET DE GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT DANS LE SECTEUR DE LA RUE DES MÉSANGES, VILLE D'ASBESTOS

Mme Josée Bernard explique que la Ville d'Asbestos a débuté les travaux à l'automne 2019. Elle rappelle que ces travaux visent à rétablir le drainage par du reprofilage et la création de fossés et par le remplacement de ponceaux. Les travaux seront achevés au printemps 2020. Il s'agit de la première étape d'un plan global de gestion des eaux de ruissellement. L'étape suivante est la création d'un bassin de sédimentation.

FORMATIONS

2020-03-0608

SOUSSION POUR UNE FORMATION INTITULÉE GESTION ENVIRONNEMENTALE DES CHANTIERS EN CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de formation de l'organisme RAPPEL avec une partie théorique de 3,5 heures et une partie pratique de 3 heures;

CONSIDÉRANT que la partie théorique englobe les processus régissant l'érosion, les impacts économiques et environnementaux, les principes de base en matière de gestion de l'érosion et les techniques de contrôle de l'érosion (choix du lieu des travaux, mode d'installation, conseils, etc.);

CONSIDÉRANT que la partie pratique comprend le diagnostic du problème, l'élaboration d'une solution par une discussion en groupe et la mise en application des techniques décrites en avant-midi.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Mario Nolin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs accepte la soumission pour la formation sur les chantiers en construction offerte par le RAPPEL au montant approximatif de 3 290 \$ (avant taxes).

Adoptée.

2020-03-0609

SOUSSION POUR UNE FORMATION INTITULÉE CONTRÔLE DE L'ÉROSION : CHEMINS EN MILIEUX FORESTIERS

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de formation de l'organisme RAPPEL avec une partie théorique de 3,5 heures et une partie pratique de 3 heures;

CONSIDÉRANT que la partie théorique englobe les impacts des changements climatiques sur la voirie forestière, les processus régissant l'érosion des infrastructures routières forestières, les impacts économiques et environnementaux, les techniques de contrôle de l'érosion (description, choix du lieu des travaux, devis d'installation, conseils);

CONSIDÉRANT que la partie pratique comprend le diagnostic du problème, l'élaboration d'une solution par une discussion en groupe et la mise en application des techniques décrites en avant-midi.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean-Philippe Bachand, appuyé par M. Fernand Bourget

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs accepte la soumission pour la formation sur les chemins forestiers offerte par le RAPPEL au montant approximatif de 3 350 \$ (avant taxes).

Adoptée.

2020-03-0610

SOUSSION POUR UNE FORMATION INTITULÉE GESTION DES EAUX PLUVIALES

CONSIDÉRANT l'offre de formation de l'organisme RAPPEL avec une partie théorique de 3 heures;

CONSIDÉRANT que les formateurs discuteront de l'importance de gérer les eaux de pluie à la source, présenteront diverses techniques (baril de pluie, tranchée d'infiltration, aire de biorétention, revêtement perméable, bassin de rétention, marais filtrant) et offriront des conseils techniques;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs accepte la soumission pour la formation sur la gestion des eaux pluviales offerte par le RAPPEL au montant de 1 250 \$ (avant taxes).

Adoptée.

2020-03-0611

DEMANDE DE SUBVENTION VIA LE PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE LA ZONE NICOLET DE COPERNIC

Mme Josée Bernard explique que l'objectif de l'aide financière offert par le COPERNIC est de soutenir des initiatives répondant aux problématiques identifiées en 2019. Une demande a été déposée pour un montant de 1 304 \$ afin d'aider l'organisation des trois formations ci-haut présentées.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin, appuyé par M. Réal Fortin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs ratifie le dépôt de la demande de subvention du COPERNIC.

Adoptée.

2020-03-0612

DEMANDE DE SUBVENTION VIA LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2020-2021

Mme Josée Bernard explique que l'objectif de l'aide financière est de permettre la réalisation d'interventions pour favoriser l'aménagement durable du territoire forestier privé et la mise en valeur de la ressource. Une demande a été déposée pour un montant de 2 479 \$ afin d'aider l'organisation de la formation sur le contrôle de l'érosion sur les chemins forestiers.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin, appuyé par M. Réal Fortin

QUE la Régie intermunicipale de restauration et préservation des Trois-Lacs ratifie le dépôt de la demande de subvention du Programme d'aménagement durable des forêts 2020-2021.

Adoptée.

COMITE DE TRAVAIL

CREATION D'UN COMITE DE TRAVAIL AU SEIN DE LA RIRPTL

Mme Josée Bernard explique que les objectifs de ce comité sont les suivants:

- prendre connaissance des diverses informations récoltées par la Régie;
- porter un regard critique sur les propositions d'interventions à venir dans le lac et son bassin versant et développer des projets porteurs;
- faire des recommandations qui seront acheminées au CA de la Régie.

La composition possible de ce comité :

- Pascale Désilet, MRC Arthabaska;
- Éric Pariseau, MRC Arthabaska;
- Valérie Gagné, Tingwick et Saint-Rémi-de-Tingwick;
- Jordan Gagnon, Asbestos;
- Annie Demers, Wotton;
- Marie-Claire Gironne, COPERNIC;
- Jérémy Parent, MRC des Sources;
- Philippe LeBel, MRC des Sources;
- Chargé(e) de projets, RIRPTL.

Des personnes-ressources (MELCC, MFFP, chercheurs dynamique fluviale de l'UdeS, Stéphane Campeau) seront invitées à assister à certaines rencontres selon les sujets qui seront discutés.

ADMINISTRATION ET FINANCES

2020-03-0613

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2019

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean-Philippe Bachand, appuyé par M. Mario Nolin

QUE l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2019 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit approuvé tel que présenté.

Adoptée.

2020-03-0614

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyé par M. Réal Fortin

QUE l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2019 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit approuvé tel que présenté.

Adoptée.

2020-03-0615

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2019 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit approuvé tel que présenté.

Adoptée.

2020-03-0616**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JANVIER 2020**

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin, appuyé par M. Réal Fortin

QUE l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2020 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit approuvé tel que présenté.

Adoptée.

2020-03-0617**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 29 FÉVRIER 2020**

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 29 février 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE l'état des revenus et dépenses au 29 février 2020 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit approuvé tel que présenté.

Adoptée.

2020-03-0618**LISTE DES CHÈQUES – OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2019 ET JANVIER ET FÉVRIER 2020**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des listes des comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin, appuyé par M. Jean-Philippe Bachand

QUE les comptes ci-dessous soient et sont acceptés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à les payer :

1^{er} octobre 2019 au 31 octobre 2019: numéros et au montant de 66 186,41 \$ selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil;

1^{er} novembre 2019 au 30 novembre 2019: numéros à au montant de 46 585,84 \$ selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil;

1^{er} décembre 2019 au 31 décembre 2019: numéros à au montant de 11 816,52 \$ selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil;

1^{er} janvier 2020 au 31 janvier 2020: numéros à au montant de 1 663,62 \$ selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil;

1^{er} février 2019 au 29 février 2020: numéros à au montant de 3 519,30 \$ selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil.

Adoptée.

VARIA**RÉSULTATS DU SONDAGE DE L'ARTL SUR LES DESCENTES À BATEAUX**

Mme Josée Bernard mentionne qu'à la dernière rencontre de la Régie, les membres avaient discuté des descentes à bateaux. L'ARTL a fait un sondage auprès de ses membres à ce sujet. Sur une possibilité de 121 membres, 91 ont répondu au sondage. Quatre questions ont été posées, soit :

- Est-ce que le nombre de descente à bateaux est-il trop élevé;
- Seriez-vous d'accord avec l'idée d'une fermeture des descentes et d'une limitation à 2 descentes publiques autour du lac;
- Pensez-vous que cette action est valable pour la lutte aux plantes envahissantes;
- Seriez-vous d'accord avec l'imposition d'un tarif pour l'utilisation des descentes.

L'ARTL espère que la Régie prendra bonne note et souhaite savoir quelle suite on donnera à ce sondage. L'esprit demeure pour tous, la conservation de notre lac.

L'ARTL recommande de limiter à 3 ou 4 descentes publiques de bateaux et mieux les équiper. Quant aux descentes privées, l'association ira sensibiliser les propriétaires qui ont des descentes.

La Régie prend acte de la demande de l'ARTL.

2020-03-0619

DÉPART DE LA CHARGÉE DE PROJETS DE LA RIRPTL

Le président, M. Hugues Grimard, informe les membres de la Régie du départ de Mme Josée Bernard.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain St-Pierre, appuyée par M. Jean-Philippe Bachand

DE mandater le directeur général, M. Frédéric Marcotte, à lancer un appel de candidatures pour le poste de chargé de projet de la RIRPTL.

Adoptée.

Les membres de l'ARTL remercient Mme Josée Bernard pour sa collaboration avec l'Association.

Aussi, le président, M. Hugues Grimard, annonce le départ à la retraite de Mme Louise Beaudoin, adjointe à la direction de la MRC des Sources, le 2 juillet prochain.

2020-03-0620

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Mario Nolin propose la levée de l'assemblée à 15 h 45.

Adoptée.

M. Hugues Grimard
Président

M. Philippe LeBel
Secrétaire-trésorier adjoint